

Trophée Seniors du Golf d'Augerville

31 août et 1er septembre 2017

GOLF DU CHATEAU D'AUGERVILLE

Place du Chateau

45330 Augerville la rivière

Tel : 02.38.32.12.07 – Mail : golf@chateau-augerville.com



Règlement de la compétition

Conditions de Participation

Épreuve ouverte aux joueurs licenciés de la Fédération Française de Golf ayant un certificat médical enregistré et à jour. De plus le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants ; s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue et **avoir 50 ans ou plus la veille de l'épreuve.**

Limite d'index inférieurs à : Hommes : 18,5 Dames : 21,5

Le Champ de joueurs sera limité à 144 joueurs dont 33 dames. Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de 33 dames. 5 places dans le champ des Dames et 15 places chez les Messieurs seront réservés pour des joueurs non classés au Mérite Seniors.

L'index pris en compte sera celui à la clôture des inscriptions le 15 Août 2017

Si à la date de clôture des inscriptions, le champ de joueurs est incomplet, le Club pourra le compléter en ajoutant des Dames et/ou des Messieurs

La liste des joueurs sera publiée sur notre site internet asgolf-augerville.fr au plus tard le 19 Août

Le champ de joueurs sera de 144 participants dont 33 Dames

Un nombre de Wild Cards sera attribué après la clôture des inscriptions par la Ligue du Centre et le Club en fonction des demandes reçues à la Ligue du centre.

Forme de Jeu :

36 trous Stroke Play (18 trous par jour)

SERIES : série unique Messieurs et série unique Dames

MARQUES : Dames : repères rouges Messieurs : repères jaunes

CLASSEMENTS : Brut dans chaque séries

DEPARTAGE : Pour la 1er place finale, Play off trou par trou. Pour les autres places, la règle des 18,9,6,3 et dernier trou sera appliquée

HEURES DE DEPARTS : Établies par le club 48 heures avant le début de l'épreuve. Ils seront consultables par téléphone au 02.38.32.12.07 et sur notre site Internet asgolf-augerville.fr et sur le site de la Fédération.

Rappel :

En cas de circonstances exceptionnelles (intempéries), le Comité de l'épreuve aura toute possibilité pour organiser les départs de manière à assurer le bon déroulement de l'épreuve. Les départs du premier tour se feront suivant l'algorithme de la ffgolf. Les départs du deuxième tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour.

Engagements :

Les engagements devront parvenir par écrit au Golf d'Augerville **avant le 15 Aout 2017** accompagnés des droits d'inscription chèque à l'ordre du Golf d'Augerville : Adulte : 80€ et membre Augerville et membres AS : 40€ . Les inscriptions ne seront validées qu'à réception du règlement. Ces droits comprennent le green-fee de la journée d'entraînement. Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

La journée d'entraînement sera le Lundi 30 Aout 2017 , sur réservation auprès du secrétariat.

Comité de l'Epreuve :

- ✓ Un représentant du club.
- ✓ L'arbitre représentant la Ligue Centre.
- ✓ Le représentant de la Commission sportive.

Le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme et le règlement de la compétition, d'annuler l'épreuve ou de la faire jouer sur un nombre inférieurs de tours, de diminuer ou d'augmenter le nombre de joueurs retenus. Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au tableau officiel de l'épreuve. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.